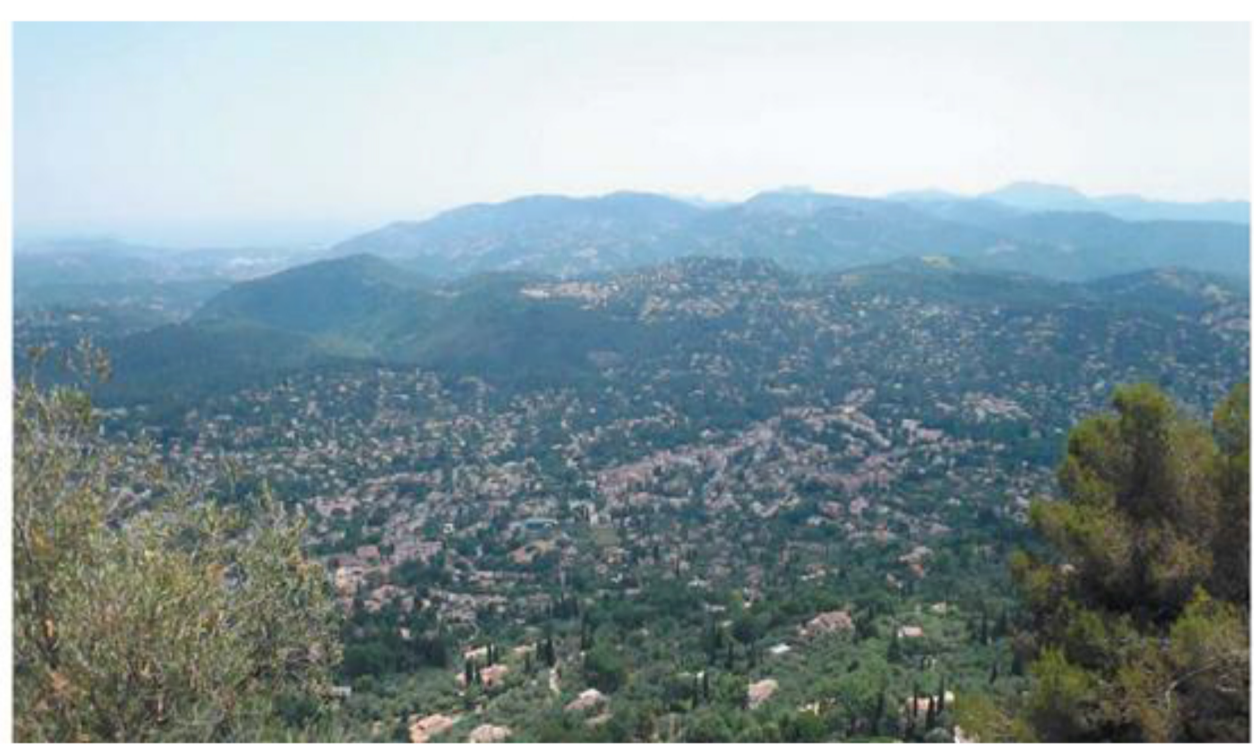


DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE PEYMEINADE (06530)
PLAN LOCAL D'URBANISME



5.3.8. ANNEXE – Servitude d'utilité publique – Carte générale

PLU arrêté le
Le Maire,

Alpicité
Nicolas BREUILLOT
Urbanisme & Paysage

KAX
CONSEIL EN URBANISME

PLU approuvé le
Le Maire,

TINEETUDE Ingénierie
Bureau d'études et d'aménagement

A5 : Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
Se référer aux annexes sanitaires du PLU (5.1 & 5.2)

I3 : Gaz
Canalisation de transport, de distribution et installations annexes

I4 : Electricité
Lignes souterraines
Lignes aériennes

PM1 : Risques naturels - PPRIF
R - Zone de danger fort
B0 - Zone de danger moyen (secteur à enjeux défendables)
B1a - Zone de danger modéré à prescriptions particulières
B1 - Zone de danger modéré
B2 - Zone de danger faible
Zone blanche

PT2 : Télécommunications
Se référer aux plans de l'annexe 5.3.5 Servitude d'utilité Publique - PT2

PT3 : Télécommunications
Tous les réseaux de télécommunications

T7 : Relations aériennes - Installations particulières
Totalité du territoire communal